

# CR table ronde n°1: Rôle et place des associations dans la construction de la citoyenneté calédonienne

---

## Présents autour de la table:

Le modérateur : Jean Brice Herrenschmidt

Les intervenants : Elie Poigoune ( LDH)  
Raymond Lehelley ( Croix Rouge)

Les débatteurs : Valentine Holle( Conseil des femmes de la PS)  
Dominique Solia( Solidarité Sida)  
Martine Cornaille (EPLP)  
Philippe Berghe (CEMEA PWARARO)  
Christian Canel ( ACAF)

## Introduction :

Jean Brice Herrenschmidt ouvre le débat en rappelant que trois points ont été retenus par le groupe qui a préparé en amont cette table ronde, consacrée à mieux cerner le rôle et la place de notre vie associative dans la citoyenneté du pays ; il s'agit d'essayer de répondre aux questions suivantes :

- ❖ **Comment faire reconnaître l'engagement volontaire, bénévole et citoyen** (statut, reconnaissance, seuils de représentativité ...) ?
- ❖ **Comment faire évoluer plus positivement et de manière constructive pour le pays les relations entre les associations et les institutions ?**
- ❖ **Comment rendre visible le monde associatif en NC ?**

## Les intervenants :

1. La parole est donnée au premier intervenant, **Elie Poigoune**, qui rappelle d'abord la signification profonde de la citoyenneté : c'est un accord implicite qui repose sur le partage d'un certain vivre ensemble ; cela implique des droits (civils, politiques et sociaux...) et bien sûr des devoirs, envers soi-même et envers les autres, mais aussi un partage d'un certain nombre de valeurs comme la laïcité. Dans ce contexte, le rôle alors des associations est important ; elles assurent le lien, la cohésion sociale et servent d'interface entre les habitants et les institutions ; elles sont des lieux de rencontres et d'échanges d'idées et des pratiques culturelles et autres ; elles sont des facteurs de paix qui viennent aussi enrichir l'espace public ; les associations permettent de faire société ensemble, de sortir de nos « murs » et d'édifier des ponts entre les citoyens et entre les différentes strates de la société... L'associatif enfin c'est aussi le bénévolat qui permet de développer des valeurs très importantes comme la générosité et le partage ; c'est impalpable et extraordinaire ; ce qui récompense le bénévole c'est le bonheur intérieur qu'il ressent lorsque le lien avec l'autre se crée et

qu'il produit de l'échange ; rien de marchand ni de matériel, juste une participation à plus d'amour.

2. La parole est ensuite donnée au 2<sup>e</sup> intervenant, **Raymond Lehelley**, qui s'interroge sur les relations entre les associations et les pouvoirs publics; il rappelle qu'en 2007, le CES a rendu un rapport intéressant sur le monde associatif. Le CTJASC avait participé à ce travail, qui avait notamment abouti à la rédaction d'une charte. Il s'interroge sur la diversité des associations et s'attache à construire une typologie des associations par rapport à leur degré de fidélité à la loi de 1901 et à leurs relations avec les institutions; 5 catégories ont ainsi été définies :

- ❖ **les associations de proximité**, les plus nombreuses, très proches de la loi mais très fragiles ;
- ❖ **les associations gestionnaires** qui existent surtout dans le domaine de la culture, du socio médical, du socio éducatif et de l'éducation populaire ;
- ❖ **les associations à base nationale**, type la Croix Rouge, peu nombreuses en NC ;
- ❖ **les associations para administratives** ou « associations faux nez », créées par les pouvoirs publics ; elles permettent une gestion souple des projets mais sont totalement dirigées par l'administration ;
- ❖ **les associations « travesties »**, ayant en réalité un but lucratif au profit de leur dirigeant.

Il note que les associations gestionnaires sont passées d'une situation de mendicité à des relations contractualisées avec les pouvoirs publics. Quand les associations ont réussi à se regrouper, elles ont obtenu des avancées significatives. Certains problèmes demeurent cependant : en matière de représentation, les institutions évitent encore souvent de s'adresser au collectif concerné et préfèrent choisir l'association qui leur convient. Les propositions pour clarifier les rapports entre le monde associatif et les pouvoirs publics pourraient être les suivantes :

- ❖ Lancer une vaste enquête sur les associations, leur typologie et leur degré de fidélité à la loi beaucoup plus fouillée, en relançant par exemple les travaux du CES de 2007 ;
- ❖ Faire reconnaître les notions d'intérêt public et d'utilité sociale ;
- ❖ Enquêter sur la légalité des financements et la gouvernance notamment des associations parapubliques (la cour des comptes en France parle à ce sujet de « démembrement du service public » !)
- ❖ Abolir tout système de désignation des seuils de représentativité associative par les pouvoirs publics ;
- ❖ Création d'une structure de regroupement représentatif des associations, type HCVA (Haut conseil à la vie associative) en France, ce qui suppose que les associations se donnent en interne déjà, les moyens de se rapprocher, voire de se fédérer entre elles.

Le débat :

***Autour de la question du monde associatif, de ses valeurs et de sa reconnaissance :***

---

Les débatteurs et la salle sont d'accord avec le fait que le monde associatif doit être reconnu comme une force de co-construction du pays, consubstantiel à la démocratie ; il est donc indispensable et urgent que nous puissions créer des organes de représentativité.

## Village Humaniste et Citoyen- Le forum des associations – 15 novembre 2014

Il est regrettable que le monde associatif reste méconnu alors qu'il met en lumière de nouveaux besoins et propose des solutions innovantes. Il faut également lutter contre la tendance des pouvoirs publics à ostraciser les associations qui dérangent.

Ce VHC est aujourd'hui pour nous tous un espoir, une opportunité à saisir pour que l'on arrive à se donner les moyens d'être respectés et entendus face aux injustices, à l'arbitraire et aux procédés d'instrumentalisation que font peser les pouvoirs publics sur nos associations.

C'est aussi un moment d'émotion pour nous tous ; on se sent relégitimés dans notre rôle de militant ; l'espace associatif apparaît comme une promesse d'idéal démocratique, égalitaire et solidaire, porteurs de valeurs humaines, lesquelles sont sans cesse menacées par les choix sociétaux et économiques des pouvoirs publics.

Il apparaît cependant qu'il faudra apprendre à se regrouper en évitant les trop lourdes machines peu mobiles et coupées des bases ; peut être que des coordinations par secteur seraient une première étape dans cette construction.

L'enjeu de cet espace associatif reconnu et écouté est particulièrement important en NC aujourd'hui où se construit une société ; nous participons en effet activement à faire vivre la citoyenneté au quotidien et à mettre en relations les personnes les plus diverses dans un vivre ensemble dont le pays a besoin pour évoluer vers un modèle sociétal sain et apaisé où le dialogue civil sera riche et nourri. Nous sommes dans une phase de décolonisation et d'émancipation où assez peu de moyens sont donnés à la population pour réussir cette transition, mais nos associations sont des lieux importants d'émancipation citoyenne qui permettent aussi de réfléchir sur les questions de rapports de force et de pouvoir qui traversent toute notre histoire récente. En débattre, y compris avec les pouvoirs politiques, permet de déconstruire certains schémas négatifs de ces rapports de force. Un des débatteurs propose que cette journée ne se termine pas sans qu'un calendrier de rencontres soit fixé pour élaborer la suite du VHC.

### *Autour de la question du bénévolat :*

Outre le fait le bénévolat ne soit jamais ni reconnu, ni remercié, rien dans ce qui existe au niveau des lois ne vient le valoriser : pas de décompte financier du temps que les bénévoles donnent, pas de statut ni de reconnaissance du temps de travail investi, pas de supports de communication ou autre le présentant comme une manière intéressante pour tous de faire société, pas de lieu de regroupement des associations (Maison des associations et de la citoyenneté à l'image de la Maison des syndicats), pas d'accès à des formations alors que nous pourrions avoir un fonds spécifiquement dédié aux ressources et à la formation comme c'est le cas pour les seules associations sportives.

Certes il n'est pas question de diaboliser la sphère du politique mais peut être de lui rappeler que les bénévoles sont des citoyens de conviction engagés dans un soutien fort des valeurs humanistes ; comme tout un chacun, nous sommes aussi des électeurs ; si un élu est au pouvoir c'est parce que nous l'avons mis là ; il y a entre lui et nous un pacte de confiance au départ qui est trop souvent écorné. C'est bon de leur rappeler ça ! Souvent dans les rencontres avec les bénévoles associatifs, les politiques n'entendent que la question des moyens pas celle des valeurs, pourtant capitale.

Par ailleurs, entre l'élu et l'association, il y a trop souvent dans notre pays, l'interface autoritaire et péremptoire de l'administration ; notre pays est comme verrouillé par une administration qui phagocyte tout et qui résiste à tout ; pour aggraver encore la situation on constate que la plus grande partie des élus sont des fonctionnaires à la base d'où la dérive vers une même forme de penser le monde et ses réalités ...

La synthèse du modérateur :

Plusieurs chantiers doivent être mis en œuvre :

- ❖ réaliser une charte d'engagement pour instaurer des relations de confiance avec les pouvoirs publics ; développer des pistes de co-construction sociale ;
- ❖ construire de nouveaux outils juridiques et faire de la loi un levier et pas seulement un cadre ;
- ❖ créer un observatoire des associations afin de continuer à les recenser, de mieux les connaître et d'identifier les aspects quantitatifs et qualitatifs de leurs actions, en particulier leur capacité d'innovation sociale ;
- ❖ ouvrir le chantier du financement du monde associatif (question des moyens) ;
- ❖ réfléchir aux moyens de valoriser le temps de travail offert par les bénévoles. Quelle reconnaissance de l'utilité sociale (vis-à-vis de l'employeur notamment).

C. POËDI/ S. VIGIER